Boissise 'MAG

Votre magazine d'information municipale de Boissise-la-Bertrand www.boissise-la-bertrand.fr

n° 111

Octobre 2021



Cinéma en plein air



	Edito	p.3
	Mairie	p.4
	Travaux	p.6
	CAMVS	p.7
	Enfance & jeunesse	p.8
	Focus	p.13
7	Bon à savoir	p.14
	Culture & animation	p.18
	Agenda	p.24

Mairie de Boissise-la-Bertrand 2 rue François Rolin 77350 Boissise-la-Bertrand

Tél.: 01 64 38 20 21

Site: www.boissise-la-bertrand.fr Courriel: boissise-la-bertrand@orange.fr

Horaires d'ouverture

Lundi de 13 h 30 à 19 h Mardi de 9 h à 12 h 13 h 30 à 18 h Mercredi de 9 h à 12 h Jeudi de 9 h à 12 h 13 h 30 à 18 h Vendredi de 9 h à 12 h

Boissise 'MAG Vere magnised discrimentation, nemociphale del Bookset-de-Bertraned nº 11 Octobre 202



Octobre 2021- n°111

Directeur de la publication : Le Maire, Olivier Delmer

Comité de rédaction : Annie Courtier, Santine D'Anastasio, Brigitte Michallet,

Magali Szestak, Mireille Chapus

Charte graphique et mise en page: Bertrand Cossoux

Impression: Imprilith

Distribution: Services municipaux

Tirage: 550 exemplaires

Chères Boissisiennes, Chers Boissisiens,



Après plus d'un an de restrictions diverses à la suite de la pandémie du Covid-19, nous pouvons retrouver quelques libertés.

Cette crise n'est pas terminée mais les efforts de chacun et la politique vaccinale mise en place nous permettent d'espérer une sortie du tunnel.

Quelle joie, quel bonheur de pouvoir de nouveau partager des moments de convivialité et de rencontres. Certes, nous devons encore respecter les gestes barrières, et je pense que d'ailleurs ceux-ci sont rentrés dans les mœurs, mais la pratique du passe-sanitaire est un sésame à ce renouveau.

Depuis cet été, nous avons pu organiser plusieurs manifestations qui montre que l'envie de tous de recréer du lien et que chacun cherche à combler un certain manque qui s'était installé. Vous pourrez, d'ailleurs, en avoir un aperçu au travers des différents articles de ce magazine.

En ce début de septembre, la rentrée scolaire est toujours un événement marquant de notre commune. Cette année, nous mettons en place un Plan Educatif De Territoire (PEDT) devant permettre notamment un accueil de loisirs le mercredi.

La commune a accueilli deux nouveaux agents : Ludivine Zaouche et Yannick Leclerc. Nous leur souhaitons une bonne intégration.

Au-delà de la commune, cette rentrée a été marquée à la Communauté d'Agglomération de Melun Val de Seine, par l'élaboration du Projet De Territoire (PDT) qui sera soumis à l'avis de tous d'ici fin d'année. Celui-ci fixera les axes et objectifs prioritaires de la CAMVS pour les dix années à venir.

Il me reste à vous souhaiter un automne de bon augure après un été où la météo a été quelque peu capricieuse.

Olivier DELMER Maire de Boissise-la-Bertrand

Vous êtes nouvel habitant

Bienvenue dans notre commune qui est désormais la vôtre!

Bienvenue également sur son site internet « boissise-la-bertrand.fr » dont la vocation est de vous aider à mieux connaître le village et suivre son actualité.

Afin que le meilleur accueil puisse vous être réservé, merci de vous faire connaître en contactant la mairie boissise-la-bertrand@orange.fr ou en appelant le 01 64 38 20 21.

Newsletter

Restez informés de la vie de votre commune en vous inscrivant gratuitement à la liste de diffusion de la mairie de Boissise-la-Bertrand.

Pratique et synthétique, vous y retrouverez les évènements proches et toutes les informations importantes de la commune. Pour la recevoir, il vous suffit de renseigner votre e-mail sur la page d'accueil du site internet, www.boissise-la-bertrand.fr, rubrique « Newsletter ».



Bienvenue





La commune a le plaisir de vous infomer de l'arrivée de deux agents municipaux. Depuis le 1er juillet 2021, Ludivine Zaouche a intégré l'équipe administrative et a pris en charge, notamment, l'accueil, l'état civil et les travaux en remplacement de Michèle Guillouard.

Le 1er septembre, Yannick Leclerc a pris ses fonctions au sein des services techniques en remplacement de Martin Barrault.

Ludivine et Yannick sont arrivés par mutation des collectivités respectives du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Seine et Marne situé à Lieusaint et de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau.

Leur expérience et leurs connaissances seront des atouts majeurs mis au service de la collectivité. Nous leurs souhaitons la bienvenue parmi nous.

Carnet de l'état civil

Le conseil municipal,

souhaite la bienvenue à :

- SANHAJ Milo né le 13 avril 2021.



assure de sa sympathie la famille éprouvée par le décès de :

- M. BALLAND Henri Jean décédé le 12 août 2021.

Le Conseil des Aînés

Le Conseil des Aînés

C'est du passé

LA BOITE AUX LIVRES

SENTIERS DE RANDONNEE

EXPOSITION INAUGURATION PASSERELLE DU BARRAGE

EXPOSITIONS CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE

CREATION D'UN VERGER COM-MUNAL

NETTOYAGE DES BOIS

2021

INAUGURATION DES PANNEAUX DU BARRAGE ET DES SENTIERS

PLANTATIONS DE VIGNES AVEC LE

AIDE A LA CREATION D'UN JARDIN POTAGER A L'ECOLE

PARTICIPATION AUX CEREMONIES DU 11 NOVEMBRE

VEGETALISATION DE L'ESPACE DU MONUMENT AUX MORTS

NETTOYAGE DES BOIS

2022

AMENAGEMENT MEMORIEL
DE L'ESPACE DU MONUMENT
AUX MORTS

VERGER COMMUNAL ET JAR-DIN POTAGER

NETTOYAGE DES BOIS

11 NOVEMBRE

PROJETS: MARCHE BIO et SORTIES CULTURELLES



LA RENTREE DU CONSEIL DES AÎNES

Créé en 2015 par décision du Conseil municipal, le Conseil des Aînés entame cette nouvelle année avec des projets qui vont aboutir au dernier trimestre 2021 et d'autres qui n'en sont encore qu'au stade d'idées restant à définir, à écrire et à présenter pour validation au Conseil municipal.

Nous sommes une dizaine d'Aînés et nous recherchons des boissisiens souhaitant faire vivre ce lien de convivialité au travers de projets variés. Le succès du dernier forum des associations ne peut que nous inciter à poursuivre en ce sens. Celui-ci a été l'occasion de réaffirmer les échanges avec vous, entre associations, le CME, mais aussi avec la municipalité qui soutient cette dynamique.

Les idées ne nous manquent pas, et cette fin d'année devrait voir se réaliser l'aménagement du monument aux morts. Projet de trois ans qui se concrétisera en deux temps :

- Les prochaines semaines, par l'aménagement paysager et floral de cet espace.
- L'année prochaine par la création d'une exposition permanente à la mémoire des Boissisiens morts pour la France.

Ce dernier trimestre sera aussi l'occasion d'un nouveau rendez-vous, le nettoyage des bois (opération reportée plusieurs fois pour cause de COVID).

Réservez donc votre matinée du 13 novembre.

A bientôt donc, nous vous souhaitons une bonne rentrée en continuant à prendre soin de vous.

Le Conseil des Aînés.

Les panneaux d'informations barrage et sentiers





Deux panneaux ont été installés cette année .

Le panneau dit du barrage est au pied de la passerelle . Il traite des différents types de barrages qui se sont succédés sur le site des "vives eaux" et sur son autre face de l'histoire de notre commune avec la Seine.

Le panneau des sentiers positionné à coté de l'église vous fait découvrir quelques idées de balades autour de la commune et sur son autre face une synthèse de l'histoire de Boissise la Bertrand.

Bonne lecture et bonnes balades!

Travaux

Aménagement des bords de Seine

Une première phase de travaux a été effectuée pour réglementer cette zone :

- Création de deux jardinières valorisant l'accès au parking
- Mise en place des panneaux permettant l'application de l'arrêté des diverses interdictions
- Marquage au sol renforcé
- Mise en place de panneaux de zones partagées et de rappel de baignade interdite.





Réfection de la couche de roulement par le Département de la traversée ouest de Boissisela-Bertrand

La commune en a profité pour intégrer la reprise des passages surélevés aux carrefours de la rue Malka et de la rue des Bergères. De même, pour limiter les inondations en cas de pluie importante Impasse des parcelles, mise en place d'une bordure permettant le guidage des eaux du RD vers l'avaloir de l'arrêt de bus.







Finalisation de la liaison douce du RD 39 E entre Boissise-la-Bertrand et Boissettes par les plantations.





L'Université Inter-Ages

L'Université Inter-Âges (UIA) est à la croisée du savoir et du lien social. Elle permet d'acquérir des connaissances ou de les compléter, tout en combinant une activité intellectuelle et sociale! Elle a pour mission de favoriser et de développer des activités intergénérationnelles et conviviales pour lutter contre l'isolement.

Vous avez envie d'enrichir votre culture générale dans un ou plusieurs domaines et de faire partager vos compétences et d'acquérir des connaissances mobilisables dans votre vie citoyenne, de comprendre les évolutions du monde contemporain ? Vous êtes actif ou retraité, parent au foyer, en recherche d'emploi ou en activité avec du temps libre ?

Inscrivez-vous dès maintenant aux activités de l'UIA, accessibles à tous, sans condition d'âge et de niveau d'études.

Une programmation riche et variée

La programmation de l'Université Inter-Ages s'articule autour de 4 pôles :

- Des Cours répartis sur plus de 100 disciplines et regroupés autour de 11 thèmes ;
- Des Conférences couvrant 12 disciplines qui permettent de rester acteur de la société en abordant notamment des sujets d'actualité ;
- Des Sorties qui permettent d'aller à la rencontre de lieux chargés d'histoire, de découvrir des sites scientifiques, d'apprendre à connaître la nature et à mieux la respecter, de découvrir le patrimoine local, etc.
- Des Coups de cœur qui sont de véritables moments de partage et d'échanges.

L'UIA propose un large panel de thèmes : géopolitiques et économiques, historiques ou artistiques, mais aussi des sujets couvrant la science...



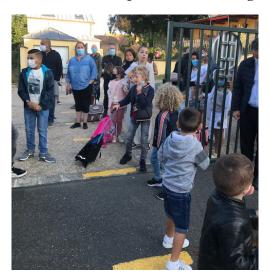
Pour en savoir plus : https://www.melunvaldeseine.fr/envie-de-bouger/luniversite-inter-ages-melun-val-de-seine

Rentrée scolaire 2021-2022

95 enfants ont repris le chemin de l'école « Les Fontaines » pour cette nouvelle année scolaire. Beaucoup de nouvelles jeunes familles font le choix de s'installer à Boissise-la-Bertrand, ce qui amène une population importante de tout petits en maternelle qui repeuple sensiblement notre école, à notre grande satisfaction.

Une deuxième année dans la mouvance de la COVID 19, mais cela n'a pas entaché la rentrée qui s'est, comme chaque année, passée dans la bonne humeur et pour les plus grands contents de retrouver les copains. Le protocole sanitaire est bien sûr respecté à la lettre et les enfants sont totalement habitués à vivre avec!!

Bonne rentrée à tous, nous leur souhaitons une très bonne année scolaire qui leur apportera de nouvelles connaissances pour les aider à grandir et leur donner l'envie d'apprendre.





Organisation du périscolaire

Nous nous étions engagés pour l'ouverture d'un centre de loisirs, c'est quasiment chose faite.

La déclaration à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) - Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport (SDJES) est enregistrée. Nous serons en mesure d'ouvrir un accueil de loisirs dès la rentrée des vacances d'automne. Le Projet Educatif de Territoire – PEDT, voté au Conseil municipal du 16 septembre doit permettre de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité durant le temps périscolaire en lien avec l'école et le tissu associatif de la commune.

Nous nous efforcerons donc de travailler en étroite collaboration avec les enseignantes, cela a commencé par le renforcement de l'anglais à l'école, d'un appel à projet auquel nous avons répondu avec l'association des parents d'élèves pour la création d'un jardin potager toujours à l'école.

Des ateliers créés et mis en place avec le CME (Conseil Municipal d'Enfants) sur l'environnement, le lien intergénérationnel avec le conseil des ainés, la solidarité...

Beaucoup reste encore à faire, nous comptons donc sur la participation de tous pour permettre à tous les enfants de prendre part concrètement à la vie citoyenne de notre village.

Nous pensons, que le centre de loisirs répond à un réel besoin dans notre village puisque à ce jour nous avons déjà 26 enfants inscrits.

Merci de votre confiance.

L'équipe municipale.

Restauration scolaire

API Restauration: notre nouveau prestataire.

Un nouveau marché a été lancé puisque notre contrat s'arrêtait en fin d'année scolaire.

Le choix a été déterminé en fonction du respect de notre cahier des charges. Au-delà de la vérification du respect de la règlementation en vigueur, le cahier des charges était déterminé en fonction de critères bien précis :

- Les moyens humains et l'organisation.
- Engagement lutte anti gaspi, kits pédagogiques mis en place pour sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire.
- Les moyens matériels, le conditionnement comme par exemple bacs inox et pas de barquettes plastiques ni jetables.
- Utilisation de produits durables et responsables. Engagement de produits frais et de saison, de produits « bio » et de produits locaux. Des produits 100% français (bœufs nés, élevés et abattus en France, porc, volaille en découpe) tous les yaourts sont 100% d'origine France...
- Des recettes végétariennes proposées chaque semaine.

De plus, la référente du site pour notre cantine est diététicienne. Elle nous a accompagné la première journée pour la mise en route de ce nouveau fonctionnement.

Une formation prévue dans le marché a été suivie dès le deuxième jour de cantine.

Le centre de formation « infre » a pu faire, sur tout le temps de préparation, de service et de rangement, dans un premier temps, un audit de notre service (local et matériel).



Elle a aussi, à notre demande, apporté une action de formation spécifique à l'attention du personnel en matière d'hygiène alimentaire, sur la méthode HACCP (Hazard Analysis and Critical Control Point) en français : système d'analyses des dangers et maîtrise des points critiques selon la règlementation Européenne et la mise en place du plan de maîtrise sanitaire.

Bon appétit à tous les enfants et nous espérons, bonne découverte du goût et de nouvelles saveurs !!

Vous pouvez visiter le site www.api-restauration.fr





Remise des dictionnaires

C'est dans une super ambiance que les élèves de CM2 de l'année scolaire 2021-2022 se sont retrouvés samedi 18 septembre à la cantine de l'école « Les Fontaines ».

Une remise de dictionnaire à chacun pour leur entrée en 6ème.

Ils étaient accueillis par leur maîtresse de CM2 Madame SAQUET et par les élus de Boissisela-Bertrand et Boissettes.

Nous étions heureux de leur offrir ce dictionnaire qui leur permettra nous l'espérons, d'aiguiser leur curiosité, d'enrichir leur vocabulaire et leurs connaissances.

Nous leur souhaitons une bonne route pour leurs études et dans un premier temps un très bonne entrée en 6ème.













Stages d'été

Une quarantaine d'enfants de 7 à 16 ans a pu bénéficier de stages de loisirs durant l'été. Pour les uns, apprentissage de la voile avec le club de voile de Seine Port.

Pour les autres, stages d'escalade dans les arbres, immersion nature durant 3 jours dans la forêt de Saint Assise. Encadrement assuré par des éducateurs sportifs du COV, club d'Escale de Vert-Saint-Denis Cesson.

Apprivoiser la peur de l'eau ou du vertige, découvrir la nature dans son environnement proche. Tous sont unanimes et en redemandent. Certains, ont même renouvelé l'expérience une deuxième fois!!













Visite de Saint Assise

Le 30 juin 2021 les élus du Conseil Municipal des Enfants ont eu l'honneur d'être reçus sur le site du CTM (Centre de Transmissions de la Marine) de Saint Assise.

Ce centre permet d'envoyer des messages à des sous-marins Français à n'importe quel lieu de la terre.

Peu de personnes ont la chance de pouvoir accéder à ce site et surtout de le visiter. Accueillis par le Maître principal Thomas de Gaulle Commandant en second, ils ont pu découvrir le bureau du commandant, la salle de surveillance « Centre Operto de Protection » avec 105 caméras installées sur le site pour une surveillance du territoire de proximité.



La présentation d'un film leur expliquant le fonctionnement d'un sousmarin et ses missions...

Nous ne dévoilerons pas toutes les informations « Top Secret » données à tous nos petits élus. Un grand merci au commandant Thomas de Gaulle et ses adjoints.









Dons généreux pour l'école « Les Fontaines »

Des supers cadeaux pour l'école!!

Même si nous sommes à l'air du numérique et où les enfants utilisent de plus en plus les supports technologiques il est important de donner aux enfants l'opportunité de continuer à utiliser le « livre ». C'est ce que nous dit Madame Lise DESCHAMPS qui a offert à l'école l'Encyclopédie QUILLET.

Merci à elle et merci également à messieurs ORAVEC et LEGRAND qui assurent l'étude à l'école et qui ont fait un don de 500€ toujours pour l'école grâce à la participation à la dictée proposée chaque année aux habitants de Melun par le ROTARY CLUB.







ENEDIS - Une priorité : la sécurité

Consignes à respecter en cas d'incident sur le réseau public d'électricité.

- Ne jamais toucher un objet en contact avec une ligne électrique.
- Ne jamais s'approcher d'une ligne électrique.
- Ne jamais toucher les fils électriques même tombés au sol.
- Ne jamais toucher une personne en contact avec les fils électriques.
- N'escaladez pas un poteau électrique.
- Ne tentez jamais de pénétrer à l'intérieur des installations (notamment transformateur).

Signaler à ENEDIS : 09 72 67 507 77 toute situation qui vous semble anormale ou dangereuse.

L'ELECTRICITE EN RESEAU

Le Pass'Sport c'est quoi?

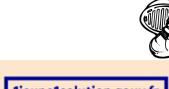
Vous envisagez d'inscrire votre enfant dans un club sportif pour l'année 2021-2022?

Pour faciliter l'accès des jeunes à la pratique du sport, les enfants de 6 à 18 ans dont les familles perçoivent l'allocation de rentrée scolaire ou l'allocation pour les mineurs souffrant de handicap, bénéficieront d'une aide de 50 €.

Cette aide est destinée à financer l'inscription dans un club sportif à la rentrée 2021. Qui peut en bénéficier et à quelles conditions ?

Le détail sur le site www.sports.gouv.fr/pass-sport









1jeune1solution.gouv.fr

Vous avez entre 6 et 18 ans et vous voulez faire du sport à la rentrée ?

Bénéficiez d'une **réduction de 50 €** pour vous inscrire dans un club grâce au « Pass'Sport »!

Plus d'informations sur www.sports.gouv.fr/pass-sport

Contre le vol, le marquage des vélos devient obligatoire



Afin de lutter contre les vols, le recel ou la revente illicite de bicyclettes, les vélos vendus neufs par des commerçants doivent faire l'objet d'un marquage depuis le 1er janvier 2021. Cette obligation est étendue aux vélos d'occasion vendus par des professionnels à partir du 1er juillet 2021. Leur numéro unique sera inscrit dans une base de données répertoriant les identifiants pour retrouver plus facilement les propriétaires. Un décret paru au « Journal officiel » le 25 novembre 2020 en application de la loi d'orientation des mobilités est précisé par un arrêté publié le 31 décembre 2020.

Le marquage :

Le procédé de marquage doit garantir sa permanence et son inaltérabilité. L'identifiant de 10 caractères alphanumériques est mis en place sur le cadre du cycle sauf circonstances particulières et il est lisible sans difficulté sur un cycle en stationnement.

Le numéro d'identification du cycle est inscrit aussi sur la facture. Le commerçant doit également remettre à l'acheteur les informations nécessaires pour que le nouveau propriétaire puisse exercer ses droits d'accès ou de rectification.

Ne sont pas concernés par ce marquage obligatoire :

- les vélos pour enfants (dont les roues sont de diamètre inférieur ou égal à 40,64 cm soit 16 pouces) ;
- les remorques de cycle;
- les engins de déplacement personnel (trottinettes, gyropodes, hoverboards...).

Leurs propriétaires pourront cependant en faire la demande.

A savoir : Lorsqu'un propriétaire se sépare de son cycle, il doit en faire la déclaration à l'opérateur agréé lui ayant fourni l'identifiant. Celui-ci efface alors de manière sécurisée ses données personnelles dans un délai de vingt-quatre heures.

Don du sang



Les réserves de sang sont basses dans toute l'Île-de-France. L'épidémie de Covid-19 n'empêche pas la collecte de sang et chacun est invité à faire un don, comme le rappellent l'Union départementale pour le don de sang bénévole de l'Essonne et l'Établissement français du sang (EFS).

Il n'existe aucun risque de transmission de la Covid-19 par transfusion et toutes les mesures de précaution sont mises en oeuvre afin de maintenir les collectes, y compris en période de confinement.

Seul préalable, s'inscrire en ligne. Petit rappel, pour donner son sang, il suffit d'avoir entre 18 et 70 ans, de peser au moins 50 kg et de n'être atteint d'aucun symptôme grippal.

Plus d'informations : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

SMITOM LOMBRIC – Quotas et tarification

L'accès à la déchèterie est limité à un nombre défini de droits d'accès selon le volume du véhicule.

Ce nombre d'accès annuel est réinitialisé au 1er janvier de chaque année et valable pour 12 mois.

GRILLE DES DROITS D'ACCÈS EN DÉCHÈTERIE

36 DROITS D'ACCÈS GRATUITS PAR AN

Catégories de véhicule selon le volume de stockage	Droits d'accès consommés par passage (sur 36 droits d'accès annuels)	Nombre d'accès gratuits par an	Tarification en cas de dépassement* des droits d'accès an- nuels consommés
Véhicules non tôlés ou inférieurs (dont 2 roues)	1	36	Autres déchets ou en mélange : 30 € Gravats : 12 € Déchets verts : 7 €
cat. ② Petit utilitaire	2	18	Autres déchets ou en mélange : 60 € Gravats : 24 € Déchets verts : 14 €
cat. S Fourgonnette	6	6	Autres déchets ou en mélange : 180 € Gravats : 72 € Déchets verts : 42 €
Remorque (Longueur ≤ 2 m)	2	18	Autres déchets ou en mélange : 60 € Gravats : 24 € Déchets verts : 14 €
Grande remorque (Longueur > 2 m)	3	12	Autres déchets ou en mélange : 90 € Gravats : 36 € Déchets verts : 21 €
Véhicule plein + remorque	Addition correspondante		Addition correspondante

Seule la remorque est comptabilisée lorsque le véhicule est vide.

^{*} CONDITIONS : Les gravats et les déchets verts doivent être apportés seuls pour que la tarification spécifique à ces déchets soit appliquée. S'ils sont apportés en même temps que d'autres déchets, le tarif « déchets en mélange » sera appliqué.

L'offre de bus du Grand Melun évolue à partir du 30 août 2021

Nouveautés pour Boissise-la-Bertrand :

- La ligne J s'allonge jusqu'à la gare de Ponthierry.
- Boissise-la-Bertrand est desservie par le TAD Sainte Assise Transport A la Demande.

Dans le cadre du grand plan d'amélioration du réseau de bus dans l'ensemble de la Région Île-de-France, Île-de-France Mobilités a décidé de développer l'offre de transport sur le territoire de Melun, en étroite collaboration avec la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine et Transdev, l'exploitant du réseau. Ce projet de développement permet des dessertes plus simples avec des offres bus innovantes.

Pour Boissise-la-Bertrand



Ligne J Gare du Mée ↔ Gare de Ponthierry -Pringy.

- Prolongation de la ligne jusqu'en gare de Ponthierry -Pringy, depuis la gare du Mée-sur-Seine via Boissettes et Boissise-la-Bertrand.
- La ligne J fonctionnera uniquement aux heures de pointe, pour être remplacée par un transport à la demande (TàD) aux heures creuses.

Infos: Ligne Jd supprimée.



Transport à la Demande (TàD)

Le TàD zonal fonctionne sur Seine-Port, Boissise-la-Bertrand et Boissettes en heures creuses de 9h50 à 15h45.

3 possibilités pour réserver :

- Par téléphone au 09 70 80 96 63 du lundi au vendredi de 9 h à 18 h.
- Via le site internet : TàD.
- En téléchargeant gratuitement l'application Appli TAD.

Rencontres artistiques

Du 29 au 31 mai, les artistes de Boissise-La-Bertrand et de Boissettes se sont réunis pour la troisième exposition consacrée à l'art. Les nombreux visiteurs ont pu admirer, peintures, sculptures, graphismes et photographies sur le thème « Les 4 Saisons». La journée s'est terminée par une conférence sur la vie de Rosa Bonheur, animée par Magali Breton, présidente de l'association. «Le Lien par l'Art»



Nous pouvons être fiers de compter autant d'artistes de talents sur nos deux communes et remercions vivement les participants et organisateurs pour cette magnifique exposition.



Cinéma plein air





Dans le cadre des « Soirs de fêtes sous les étoiles », initiés par la CAMVS, Boissise-la-Bertrand et Boissettes organisaient une séance de cinéma le dimanche 29 août.

Convivialité retrouvée, de nombreux Boissisiens et Boissettais se sont déplacés. L'ambiance était très amicale et festive.

Dans la première partie de soirée, un Food truck et un glacier, installés dans le parc des Vives-Eaux, ont remporté un vif succès. Le pianiste chanteur Laurent Attali, a su créer une ambiance chaleureuse et un flash mob sur le son de « Jérusalema » a fait danser le public.

En deuxième partie, un classique du box-office « l'auberge espagnole » a été proposé. De nombreuses personnes ont eu le plaisir de le voir ou revoir.

Merci à tous les participants et bénévoles de cette soirée et à l'année prochaine.

Forum des associations

Le 4° forum des associations a eu lieu le samedi 11 septembre. Le stand de la mairie était présent pour répondre à vos questions et vous informer des prochaines manifestations. Des photographies des différents évènements de l'année étaient exposées :

- Les « Rencontres artistiques » du mois de mai où les exposants de Boissettes et Boissise-la-bertrand ont confirmé leurs talents.
- Le ciné en plein air du dimanche 29 août où également les deux villages se sont réunis.
- N'oublions pas le CME (Conseil municipal des enfants) qui s'est distingué sur de nombreuses réalisations dont les plantations de pieds de vignes.
- Les stages pour les enfants proposés par la mairie en avril, juillet et août : voile et escalad'arbres.

Le CDA (Conseil des ainés) a présenté comme chaque année sur diaporama, les multiples actions réalisées par chaque association.

Leur implication dans la vie du village reste incontestable.

Le comité des fêtes a profité de cette journée pour présenter les différentes manifestations prévues dans l'année.

Pour les parents d'élèves, cette manifestation reste une occasion d'informer et d'échanger avec les Boissisiens.

Créa'kids a exposé les chefs-d'œuvres des enfants.

Sports Loisirs a confirmé, à travers de nombreuses inscriptions, le besoin de chacun d'exercer une activité sportive.

Les Boissisiens ont également profité d'une démonstration de danse par Maria Casella, chorégraphe, proposant sa participation lors de divers évènements.

Pour conclure, la journée s'est terminée par l'inauguration du panneau d'informations des sentiers, réalisé par le CDA et positionné à côté de l'église suivi d'un apéritif.

Journée riche en échanges et partages.







Comité des fêtes

Le 23 mai 2021, nous avons repris nos activités par notre traditionnelle balade autour de Boissise-la-Bertrand, menée par notre ami Georges, avec précisions sur certains lieux par Patrick Pignet. 23 personnes ont pu profiter de cette balade pour se retrouver tout en respectant les règles sanitaires.



Le 20 juin, nous avons organisé un vide placards et même si les chineurs n'étaient pas au rendezvous cela a permis aux exposants de prendre le temps d'échanger tout au long de cette journée. Au vu du peu de fréquentation, nous avons décidé de rembourser les exposants du montant de leur place et nous les remercions d'être restés toute la journée.







Comité des fêtes

Le 26 juin, le comité des fêtes et les parents d'élèves ont organisé ensemble « LA FETE DES ENFANTS » dans la cour de l'école. Cette journée fût très réussie. Les enfants déguisés sous le thème des jeux olympiques ont pu profiter de l'après-midi participant à diverses activités gratuites dont sculptures de ballons, chamboule tout, pêche à la ligne, divers jeux ou se défouler sur une structure gonflable, manger des barbes à papa le tout offert par le comité des fêtes et les parents d'élèves. Cette manifestation s'est achevée par l'élection des 3 plus beaux déguisements, et le tirage des gagnants de la tombola effectué par Elisabeth Longueville, 1ère adjointe. L'association

des parents d'élèves proposait une vente de gâteaux.













Créa'Kids

Les Créa'Kids ont montré habileté et imagination encore cette année.

En avril, ils ont découvert le « string art » (art filaire en anglais), c'est l'art de réaliser de beaux cadres en enroulant une ficelle colorée autour de clous. De belles créations de cactus et de cœurs.

Puis en mai, ils ont peint des tableaux des quatre saisons pour le groupe des petits et découvert le « quilling » pour les grands en faisant des cartes avec des bandelettes de papiers enroulés.

Enfin en juin, le dernier atelier a vu la création de tableaux porte photos sur le principe du scrapbooking.

Une belle fin d'année! Merci les créateurs et créatrices!!!

Nous voici partis pour une 4e année créative depuis le mois de septembre.

Les petites mains vont découper, colorier, dessiner, peindre, coller... créer !!!













La rentrée de Sports loisirs

Lors du forum des associations, Sports loisirs a enregistré de nombreuses inscriptions ; pour l'instant, elle compte environ 60 membres, ce qui est encourageant vu le contexte actuel.

Rappelons d'abord ce qu'est cette association :

Elle est communale donc au service des Boissisiens, c'est un lieu de rencontre convivial...Important dans notre village! Elle est rattachée à la Fédération française d'Education physique et de Gym volontaire (F.F.E.P.G.V) et **présidée par Madame Brigitte Michallet**.

7 membres assistent la présidente :

Vice-présidente : Annie Sirolli Trésorière : Isabelle Caminade Secrétaire : Annie Prigot

Responsable matériel : Josseline Gougnot

Membre actif : Dominique Lambert

2 autres adhérentes rejoignent cette année notre bureau : Christine Sacco et Delphine Drots.

Les cours proposés sont adaptés à tous les niveaux et à tous les goûts, ils répondent sûrement à vos attentes :

Lundi: 18h30-19h30 avec Sandrine: stretching, renforcement musculaire Mardi: 18h45-19h45 avec Valérie: fitness, renforcement musculaire

Mercredi: 10h30-11h30 avec Clarisse: gym douce et relaxation

Jeudi: 19h-20h avec Clarisse: zumba.

La cotisation annuelle donnant droit aux 4 cours hebdomadaires est de 126 euros pour les Boissisiens et de 142 euros pour les personnes extérieures (licence et assurance incluses) avec une remise de 5 euros pour les moins de 18 ans. Un certificat médical de moins de 3 mois est obligatoire.

2 séances « découverte » sont offertes avant engagement.

Les cours ont débuté le Mardi 14 Septembre. Quelques places sont encore disponibles!

Bien sûr, toutes les mesures sanitaires sont suivies à la lettre pour la sérénité de chacun : respect des distanciations (2m par 2m), tapis personnel, masque obligatoire pour chaque déplacement dans la salle, vêtements rangés dans un sac individuel et surtout **pass sanitaire** exigé et enregistré dès le 1er cours.

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter une bonne année sportive à nos adhérents et une bonne continuation à notre association!

Pour tout renseignement: 06 82 20 97 16 ou sportsloisirsblb@gmail.com.

Salon « Un vin, un sourire »

Après le succès des deux éditions 2018 et 2019, l'Association « La force d'un sourire » aura le plaisir de vous accueillir pour ce troisième salon du vin le samedi 20 Novembre 2021 de 10 heures à 19 heures à la salle de la Recellerie.

Comme les années précédentes, vous y retrouverez nos vignerons de différentes appellations viticoles (Alsace, Cahors, Champagne, Beaujolais, Bordeaux, Bourgogne, Loire, Muscadet).



Les amateurs de vin complèteront leur stock et les novices recevront les meilleurs conseils pour se constituer une cave.

L'association « La force d'un sourire » présentera un large choix de créations artisanales de belle qualité (bijoux, sacs, foulards, déco...) particulièrement attendu pour préparer vos cadeaux de fin d'année.

Après une année 2020 particulièrement difficile, nous espérons vous retrouver nombreux avec famille et amis pour ce moment de détente, de rencontres et de convivialité. N'hésitez pas à en parler largement autour de vous.

Bien entendu, les normes sanitaires en vigueur à cette date seront appliquées.

Visitez le site de l'association : www.laforcedunsourire.fr Pour toute question : salonunvinunsourire@gmail.com

Evénements à venir ...



Novembre 2021

- Le jeudi 11 novembre 2021 Cérémonie de l'armistice de la première guerre mondiale. Monument aux morts à 12h.

- Le samedi 13 novembre 2021 Nettoyage des bois. Rendez-vous devant la Recellerie.

- Le samedi 20 novembre 2021

Salon « un vin, un sourire » organisé par l'association la force d'un sourire.

de 10h à 19h, salle de la Recellerie.

- Le samedi 27 novembre 2021 Théâtre.

à 20h, salle de la Recellerie.





Décembre 2021

- Le dimanche 5 décembre 2021Noël des enfants.A 14h, salle de la Recellerie.

- Le samedi 18 décembre 2021
Repas des séniors.
Rendez-vous à 12h, salle de la Recellerie.

- Le vendredi 31 décembre 2021
Réveillon.
Salle de la Recellerie.

